

Faites-moi lire, SVP!



PB-PP | BC 1757  
BELGIË - BELGIQUE

Courcelles 1  
N° d'agrégation : P 202127

# Nouvelles

## Mensuel de l'ASBL « Le Progrès »

(pas de parution en juillet) – Dépôt : 6180 Courcelles  
Publication réalisée avec l'aide de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Éditeur responsable : Robert Tangre  
**Rue Julien Lahaut, 11 – 6020 Dampremy**  
Tél. : 071 30 39 12  
Fax : 071 30 58 30  
E-mail : robert.tangre@gmail.com  
Banque : BE17 0682 0138 1121

## Nouvelles n° 269 – août 2023

### Les histoires de Roger

Vacances forcées en 1944

Un héros de Tcherkassy

### Economie.

Sale temps pour les  
travailleurs (avec ou sans  
emploi) en Belgique !

### International

Les victimes invisibles :  
quatre millions six cent mille  
morts de guerre depuis 2001

L'Occident doit-il s'engager et  
défendre le Rojava

Toujours plus «inclusif» : la  
Belgique veut supprimer la  
mention du «genre» sur les  
cartes d'identité

Voyages pas chers chez  
RYANAIR ? Qui paie la note ?

Les délégués CNE de DELHAIZE se mobilisent  
contre la loi de blocage des salaires



La vie est chère.  
Les profits **explosent** !

**STOP** à la loi de blocages  
des salaires



**Tou.te.s à la manif en front commun syndical  
le 20 juin  
à Bruxelles**

couverture en indemnité de grève

## LES HISTOIRES DE ROGER

### Vacances forcées en 1944

J'étais étudiant à l'Université du Travail à Charleroi dans la section machines-outils quand au début avril 1944, je reçus une convocation pour me rendre à la Werbestelle. Je ne savais pas de quoi il s'agissait car je n'avais que 18 ans. De toute manière, cela signifiait une déportation en Allemagne aussi je résolus de ne pas m'y rendre.

Mon père en parla à son oncle Victor Massart qui habitait le Ry de Fromont à Sautin. Cet oncle m'offrit l'hospitalité dans sa maison. Je devais abandonner mes cours mais car cela ne tienne, sécurité oblige. Je partis donc sans tarder en compagnie de ma mère, mon frère et mes sœurs.

Partis à pied de Marcinelle le matin, nous sommes arrivés le soir au Ry de Fromont. Nous nous installâmes chez notre grand-oncle. Celui-ci logeait dans une ferme à Eppe Sauvage où il était domestique.

Quelques jours après, pour ne pas rester inactif, je suis embauché au Château Doyen à Sautin. Il était en réfection et je fus affecté au nivellement de la cour.

J'avais voulu fuir les Allemands à Charleroi mais j'allais bientôt faire connaissance avec eux à Sautin. Un beau jour, un camion de la Wehrmacht s'arrêta dans

*Le château Doyen*

la cour. Des soldats en descendirent et firent éruption dans la remise où nous étions en train de déjeuner. Tous les mains en l'air ! On nous fouilla sur tout le corps. Les Allemands partirent ensuite vers une autre annexe située de l'autre côté de la cour après nous avoir enfermés à double tour.

Comme on ne les voyait plus et qu'ils n'avaient pas remarqué qu'il y avait une fenêtre, l'idée d'évasion germa instantanément. Je courus sans m'arrêter à travers bois pour aboutir chez une cousine qui habitait plus dans le centre de Sautin. À mon air, elle vit tout de suite que quelque chose s'était passé et elle ne fut pas trop enjouée de me voir chez elle. Elle craignait des repréailles. Je retournai alors tout naturellement au Ry de Fromont.

Après quelques jours, je suis reparti au travail. Quelques semaines de tranquillité eurent pour effet de relâcher la vigilance. Un après-midi, les Allemands, surgirent à nouveau. Cette fois, il n'y avait plus d'échappatoire. Quelques-uns furent arrêtés pour partir en Allemagne tandis qu'un autre groupe dont je faisais partie, furent acceptés à un autre travail que de la restauration. C'est pour les Fridolins\* que nous dûmes travailler.

On creusa une grande tranchée au milieu d'une prairie attenante au château et on commença ensuite la construction d'un vaste entrepôt qui devait être enterré par la suite. Je ne sais pas à quoi il devait servir. Après la guerre, on ne parla plus de cela.

Deux soldats revenaient souvent au château. Un jour, ils remarquèrent que je mangeais de simples



## Nouvelles

tartines de pain noir sans consistance, du ravitaillement alors que les fils ou amis du fermier mangeaient de larges tranches de pain blanc bien garnies. Ces soldats me proposèrent d'aller manger à la cuisine. Refuser, était difficile. Je n'avais pas de raison valable à évoquer. J'y allai deux jours puis je suis revenu auprès des autres. La leçon avait peut-être porté car à chaque repas mes compagnons de travail, glissaient un petit supplément à ma miche.

Le weekend, j'allais donner un coup de main à la ferme d'un autre oncle à Montbliart. Le dimanche, j'accompagnais ma cousine à l'église pour la messe de 10 heures. Pour beaucoup, c'était la seule distraction de la semaine. L'église de Montbliart est jolie. Elle contient un superbe ostensor en argent offert en 1700 par Hubert Desorbaix. Celui-ci était le neveu du célèbre docteur Paul Desorbaix qui, au 17<sup>e</sup> siècle exerça ses talents de médecin à la cour impériale d'Autriche. Voir à ce sujet les nombreux commentaires sur la vie de Paul Desorbaix parus sous la plume d'Edmond Michaux dans la publication de



la Société d'Histoire Régionale de Rance (tome 1). Cette église a aussi une légende. Il y a longtemps déjà, des jeunes gens en ribote, revenaient aux petites heures d'une virée carabinée. Arrivés près de l'église, le besoin de vidanger les choppes ingurgitées se fit sentir. C'est au pied du clocher qu'ils se soulagèrent. Pendant l'opération, tous commentaient la soirée, la tête relevée. Au clair de lune, on pouvait voir les cumulonimbus poussés par un vent vif au-dessus de l'église ce qui donnait l'impression qu'elle se déplaçait. « Arrêtez, cria soudain un des soulards, l'église recule ! ». La renommée de l'église de Montbliart venait d'être faite.

Mon oncle Victor était un grand amateur de papiers comme il le disait. De grandes quantités de journaux et de revues de toutes sortes gisaient dans son grenier, dans sa garde-robe et même sur son lit.

Pour tuer le temps, le soir, je lisais l'une ou l'autre de ces revues dont certaines dataient des environs de 1870.

Quelle aubaine cela aurait été pour les fouilleurs d'archives de notre Cercle d'Histoire de Marcinelle. Une revue du début du siècle m'intrigua beaucoup. Elle émanait de la paroisse de Froidchapelle et relatait l'histoire que voici : « Dans cette paroisse vivait Céline. Elle menait une vie dissolue, aimait se rendre au carnaval et parfois lorgnait un peu trop du côté de la gent masculine. De plus, elle ne fréquentait pas l'église et jurait comme un charretier. Tout cela était mal vu. Bref, elle était constamment en état de péché mortel. Un hiver un peu plus rude que les autres la cloua au lit. Elle avait contracté une grave maladie et ne tarda pas à rendre l'âme sans avoir reçu « les secours de la religion ».

On ne pouvait plus rien pour elle et c'est Belzébuth qui s'occupa directement de son cas.

Au printemps suivant, une procession fut organisée à Froidchapelle. Son itinéraire passait sous les fenêtres de l'ancienne maison de la damnée. Arrivée en ce lieu, une paroissienne zélée s'écria : « Céline où es-tu ? » Une voix grave et cavernueuse répondit : « Je brûle dans les flammes éternelles de l'enfer. »

Telle était l'imagerie populaire de ce temps. Il y a belle lurette que l'Église n'utilise plus ce genre de phraséologie.

Mais pourquoi s'agissait-il d'une femme de Froidchapelle ? Que faisait-elle de mal ?

En 1944, dans un certain milieu de Rance et surtout de Renlies, la rumeur publique voulait que certaines femmes de Froidchapelle soient volages à l'instar de celles de Charleroi. Elles osaient sortir sans bas. Quoiqu'ils étaient rares en ces temps de guerre, ce n'était quand même pas dans les convenances.

Au début, toutes les femmes de Marcinelle qui venaient se ravitailler au village s'amenaient jambes nues. Certaines retournaient bredouilles à cause de cette attitude désinvolte.

Fernande Wauthier qui habitait la Belle-Vue à Marcinelle était la spécialiste de la contrebande et de la resquille. Elle trouva vite la parade : du jus de chicorée sur les gambettes, un coup de crayon à cils pour donner l'apparence d'une couture et voilà notre carolorégienne parée correctement pour aller à Renlies et à Froidchapelle. C'est bien plus confortable que de s'enfiler de gros bas à côtes surtout au plus fort de l'été.

Le 21 juin 1944 un gars du village vient nous annoncer que les Alliés avaient débarqué en Normandie. Si cela ne fit pas l'effet d'une bombe, c'est que rien n'avait changé au hameau. Ce jour était semblable aux autres et l'événement passa inaperçu.



Le travail continuait pour les aliments et on s'affairait toujours à la construction des entrepôts.

On passait les soirées chez nos oncles et tantes à Montbliart. Michel, un voisin, venait souvent les agrémenter par des airs d'accordéon.

Par une chaude nuit d'été nous fûmes surpris de voir plusieurs dizaines de petites lueurs verdâtres qui émaillèrent les talus de la rue du Grand Chemin. Jamais, on n'en avait vu autant dans un même endroit. Ma sœur Huguette en ramassa plusieurs et arrivée à la maison, en garnit le fond d'un bocal, croyant nous garantir d'un éclairage à bon compte. Aussitôt, tous ces mélampyres s'éteignirent, à l'exception d'un seul qui laissa son « quinquet » allumé. Ayant mal rempli leur fonction, les vers luisants furent rendus à la liberté le lendemain.

Les jours s'égrenaient doucement. Les entrepôts souterrains étaient terminés et le travail cessa. Peu d'ouvriers se rendaient encore au château, c'était plus prudent. On prenait mieux conscience du débarquement et de l'avance des Alliés. Au loin, on entendait le canon gronder.



La résistance s'activait et la nervosité grandissait chez les Fridolins\*. Pourtant l'un, d'eux, un vieux de la Volksturm, hissé sur une carriole tirée par un cheval poussif, passait chaque jour devant la maison. Il tenait un cruchon de lait entre les genoux et n'avait nullement l'air d'être tracassé. Il nous accordait toujours un aimable sourire. Je trouvais cela très bizarre, car seul, il aurait pu être une cible facile pour les partisans. C'est un de ceux-ci, Gérard Tonka, notre voisin qui me donna la clé de l'énigme en échange de la discrétion la plus absolue. Le vieux grand-père « vert de gris »\* était un grand ami des Soviétiques et, chaque jour, il prenait beaucoup de risques : il portait le lait aux Russes évadés au plus profond des bois. Espérons que la fin de la guerre aura eu un heureux dénouement pour lui.

Un autre « Schleu »\* se faisait remarquer à ce moment mais dans un tout autre domaine. Marcus narguait la résistance en passant et repassant seul à bord de son véhicule. Il traversait les bois et déjouait toutes les embuscades. Il échappait aux balles et jamais ne fut pris. Pour lui, c'était une grosse rigolade. Les résistants de Montbéliard parlaient souvent de lui. Il était leur ennemi mais encore un peu, on l'aurait aimé. On en aurait fait un héros. Était-il bon? Était-il mauvais? Personne ne connaissait le but de sa mission

Le mois d'août finissait, je reçus une lettre de mon père me faisant savoir que je devais passer mes examens de fin d'année à l'Université du Travail. Il est venu nous chercher avec un camion des ACEC. À Thuillies nous fûmes coincés entre deux colonnes de blindés allemands. qui commençaient la retraite. Tout à coup, un avion anglais ou américain surgit en rase-motte et mitrailla tout ce beau monde civil et « frisés »\* pêle-mêle. Nous n'avions eu que le temps de nous jeter dans un champ de froment. Heureusement, l'avion continua son chemin sans nous revenir. On était indemnes et soulagés.

L'examen n'était pas trop difficile étant données les circonstances. Je sortis de l'UT avec mon diplôme de tourneur. J'allais commencer mon nouveau métier.

### Roger Nicolas

**\*Schleu, Fridolin, Frisé, Boche : tous surnoms donnés aux Allemands**

## Un héros de Tcherkassy

Edmond Riflard vivait à Liège. Pendant la guerre, il se laissa séduire par les beaux discours du chef de Rex, Léon Degrelle. Reprenant à son compte les vociférations de son maître Adolph Hitler, et comme lui, brandissant le sceptre du Bolchevisme au couteau entre les dents. Degrelle voulait faire croire que



l'Allemagne était le dernier rempart contre l'invasion rouge. Il était impératif que des hommes courageux de chez nous épaulent nos frères allemands et s'enrôlent, en masse; dans la Légion SS Wallonie suivant, en cela, son exemple.

Déjà sensibilisé par la propagande de Goebbels, Riflard avala tout cru l'amorce et l'hameçon. Tous ces beaux discours l'avaient convaincu. Edmond cru être désormais de son devoir d'aller grossir les rangs des divisions wallonnes en partance vers l'Est. Il fallait combattre ses barbares rouges qui voulaient anéantir les valeurs sûres de la vieille civilisation chrétienne, bases de cet Occident, qui allait connaître, grâce à Hitler, une nouvelle période de gloire qui devait durer 1000 ans. Il s'engagea donc dans une des officines que la Légion avait ouverte à Liège comme dans les autres grandes cités wallonnes. Il reçut une solide instruction à l'allemande qui devait faire de lui un soldat bien discipliné n'ayant plus d'autre pensée que celle de vaincre ou de mourir sous les plis de la bannière aux armes de Bourgogne.

Ils furent rompus au maniement des diverses armes utilisées dans la Wehrmacht. Bien écolé, il saurait garder la tête froide en toute occasion. Il était fermement convaincu maintenant, que pour le bien de l'humanité en général et de la Wallonie en particulier pour que celle-ci après la victoire allemande puisse faire considérer les Wallons comme

dignes d'entrer dans les rangs de l'Europe nouvelle. Il fallait exterminer la racaille rouge.

C'est dans cet état d'esprit, convaincu de participer à une nouvelle croisade qu'il partit pour le front de l'Est. Les Allemands étaient partout victorieux et la guerre finirait donc bien vite. Déjà, les lignes soviétiques étaient enfoncées sur plusieurs fronts. Les nazis approchaient d'ailleurs des rives de la Mer Noire. Ils étaient invincibles et rien ne pouvait arrêter leur avance.

La guerre s'annonçait donc fraîche et joyeuse. Après une dernière parade, dans les principales villes wallonnes, c'est la joie au cœur que les SS Wallons embarquèrent dans des trains spéciaux organisés à leur intention. C'est ainsi que les rues de Marcinelle, les virent défiler une dernière fois lors de leur embarquement à Charleroi-Sud.

Certains anciens Marcinellois se souviennent encore de ce pitoyable défilé auquel ils devaient bien malgré eux, assister parce que le hasard de leur travail ou de leurs déplacements les avaient amenés là à ce moment précis.

Des trains bondés à cette époque, on avait fait descendre les voyageurs pour grossir la « foule » des supporters, des sbires de Degrelle. Revêtus de leurs uniformes noirs, ceux-ci tentaient d'imiter la prestance des soldats allemands en défilant aux accents de « Auprès de ma blonde », chant pourtant peu adapté au pas de l'oie mais réminiscences des chansons qui avaient accompagné les alliés victorieux en 1918. Ils défilaient inconscients du ridicule qui se dégageait de leur misérable cohorte. Assistants obligés, de cette mascarade beaucoup de gens se sentaient honteux d'être Belges.

Les Allemands eux-mêmes se moquaient d'eux et les méprisaient ouvertement. Comme il est vrai que le ridicule ne tue pas, ils arrivèrent un beau matin, frais et dispos, dans les vastes plaines de Russie.

À peine descendus, ils furent confrontés au vrai visage de la guerre: ruines et désolation. Bien des yeux de ces héros s'écarquillèrent à la vue des atrocités commises sur les civils russes. Des hommes pendus aux branches des arbres, des gosses massacrés à la baïonnette, des femmes violées et ensuite exécutées...

Certains engagés avaient des haut-le-cœur et se demandaient si c'est cela qu'on allait leur demander de faire. Mais revenir en arrière était impossible. Il fallait marcher.

Mais tous ne se posaient pas ce genre de questions. Leur haine du communisme, bien implantée par les années de propagande qui leur avait bourré



*Léon Degrelle*

le crâne en poussait par contre d'autres à se sentir en joie. De beaux jours leur était promis.

L'assaut pouvait commencer. Ils connurent d'ailleurs quelques victoires en cette fin d'été 1942. Les Belges n'étaient-ils pas de tous les peuples, les plus braves de la Gaule ? Leurs chefs leur rapportaient les paroles d'appréciation émises par les Allemands. Ce qu'ils ne savaient pas, c'est que ces mêmes paroles étaient aussi adressées aux autres « héros » de la collaboration européenne : hollandais, norvégiens, français, italiens et même les engagés de la Légion Condor espagnole que Franco avait bien dû consentir à Hitler après l'aide fournie par celui-ci à la défaite des Républicains.

Un peu de flatterie n'a jamais nui, n'est-ce pas ? Au contraire, elle conditionnait au mieux ces hommes pour les convaincre que se faire tuer pour l'idéal nazi les plaçait au niveau des héros. Tout allait donc pour le mieux. Un beau jour, pourtant, la machine de guerre connut des ratés. On n'avancait plus. Le front s'est déstabilisé. L'Armée Rouge tant de fois anéantie résistait héroïquement. Là où les Allemands enregistraient encore quelques maigres succès, c'était au prix de milliers de morts. Il y en avait aussi parmi les SS wallons. Beaucoup commençaient à déchanter

Une puissante contre-offensive fut déclenchée en no-

vembre 1942 devant Stalingrad et une irrésistible poussée soviétique y enferma 330 000 soldats et officiers allemands sous la conduite du général Von Paulus, promu depuis peu au grade de maréchal par Hitler. Dans la ville, à moitié conquise, les patrouilles allemandes étaient arrêtées par la Volga. Les travailleurs des usines de tracteurs « Octobre Rouge » mutés en soldats ou en partisans se battaient avec acharnement pour reconquérir, un hall, une fonderie. Dès qu'une accalmie le permettait, les machines tournaient et des chars de combat sortaient à la place des tracteurs.

Les combats acharnés, de maison à maison tournaient au désastre pour l'armée allemande, coupée de tout approvisionnement, démoralisée par cette résistance inattendue, mal équipée pour résister au froid de ce dur hiver.

Après de grandes pertes en hommes et en matériel, la bataille de Stalingrad se termina le 2 février 1943, plus de 147 000 soldats et officiers allemands y furent anéantis, à part quelques dizaines d'entre eux qui purent rejoindre leurs lignes, le reste fut emmené en captivité avec Von Paulus déclaré traître au Vaterland, à leur tête.

Aux derniers avions qui avaient pu se poser dans le camp retranché avant sa reddition, de nombreux soldats avaient tenté de soudoyer les pilotes pour pouvoir se sauver craignant les représailles soviétiques pour les atrocités qu'ils avaient causées. Ils auraient tout donné, leur maison et tout autre bien qu'ils possédaient en Allemagne contre une place dans l'avion. Celui-ci avait d'ailleurs bien peu de chance de retourner intact car les Stormoviks à l'étoile rouge avait repris la maîtrise du ciel à la Luftwaffe.

Lors de l'annonce de ce désastre, les cloches sonnèrent le glas dans toute l'Allemagne. C'était le commencement de la fin et un deuil national de trois jours fut décrété.

### *Ukraine*



## Nouvelles

Désormais les armées soviétiques prirent l'initiative. La marche vers Berlin et la victoire finale étaient inexorables mais Hitler ne voulait pas s'avouer vaincu. Il aurait sa revanche.

En attendant, les armes secrètes dont ses ingénieurs lui promettaient monts et merveilles, le dictateur concentra plusieurs divisions dont ses meilleures unités d'élite sur le premier front d'Ukraine. Là aussi, les combats furent acharnés et l'Armée Rouge résista aux coups de butoir allemands. Grâce à l'apport de troupes fraîches, elle put bientôt briser l'effort allemand et reprendre l'offensive. Les divisions ennemies furent prises en tenaille dans la poche de Korsum appelée aussi poche de Tcherkassy. La Légion SS Wallonie se trouvait parmi elles.

Les combats firent rage. Les Allemands et leurs alliés pris au piège comme des rats se défendaient avec la même volonté de s'en sortir et de briser le cercle de fer qui les maintenait loin des leurs. Quelques succès locaux ne réussirent pas à desserrer l'étau soviétique. Peu à peu, les Allemands furent acculés à la rivière Guiloï Tikitch, large de 30 m et profonde de deux. La température était glaciale et le cours d'eau rapide égale.

Degrelle se retrouvait chef de 3000 hommes provenant des débris d'unités anéanties aussi bien allemands qu'étrangères. De ses SS Wallons il ne restait plus que 632 hommes. Il avait ainsi perdu dans la bataille plus du tiers de ses effectifs tués ou fait prisonniers. Outre ses combattants, Degrelle escortait des prisonniers russes et des civils. Malgré des actions héroïques indéniables, ce fut une terrible défaite pour la Légion SS Wallonie.

Pour rejoindre le troupe de l'autre côté de la rivière, il fallait la traverser à la nage. beaucoup d'Allemands ayant enlevé le capote tentèrent l'aventure plutôt que de se retrouver prisonniers des rouges. Pour un grand nombre d'entre eux, ce fut la fin et ils disparurent dans les remous de l'eau glacée. Les prisonniers russes, eux, utilisèrent, un vieux stratagème paysan, au lieu d'enlever leur capote, ils la déboutonnèrent et l'éta- lèrent sur la surface de l'eau. Ils arrivaient de l'autre côté sans trop de risques. La capote avait calmé les remous qui avaient entraîné tant de soldats allemands dans la mort.

« C'en était bien de trop! Ce n'était plus le genre de guerre qui aurait plu aux volontaires bourguignons. De chasseurs, ils étaient devenus proies. Certains désertèrent . D'autres préférant une automutilation, à cette guerre atroce, se tirèrent un coup de fusil dans le pied pour pouvoir être rapatriés au titre de blessés de guerre . Deux d'entre eux, reconnus coupables de ce genre de dérobade furent jugés comme déserteurs.

Les débris de la légion, regonflée de quelques der-

niers volontaires et de prisonniers de guerre belges qui pensaient ainsi retrouver leur famille plus tôt furent engagés dans des combats dernière garde. Réduite à un squelettique bataillon, pour la Légion wallonne, ce n'était plus le moment de parader. Seul, Degrelle fut reçu par le Führer et put se prévaloir d'une croix de fer.

Le Prévôt de la jeunesse rexiste, Hagemans\*, le dauphin du Fourex\*\* était resté dans les neiges et les boues d'Ukraine. Après la chute de Berlin et la capitulation des Hitlériens, les survivants de la Légion wallonne tentèrent de regagner la Belgique. Beaucoup se faisaient passer pour des victimes des camps de concentration ou du travail obligatoire. Mais c'était sans compter sur la vindicte populaire. Peu d'entre eux échappèrent aux tribunaux militaires.

Plus tard, pour rencontrer un désir d'apaisement, les autorités judiciaires des années 1950-51, en libèrent une grande partie malgré les protestations des résistants. Ce fut le cas d'Edmond. Il avait partagé les risques de ses compagnons et il avait eu la chance de s'en sortir sans mal. Condamné par le tribunal de guerre de Liège, il passa quelques mois en prison puis fut libéré à condition de quitter Liège. Il fut assigné à vivre à Charleroi et ne pouvait plus retourner chez lui. Il échoua à Marcinelle. On ne sait trop comment, il décrocha une place de garde-barrière. Il travaillait au passage à niveau de l'avenue Mascaux non loin de la Maison du Peuple. Ce passage à niveau demandait beaucoup de manœuvres de barrière car les trains de charbon venant des fosses de Monceau-Fontaine se dirigeaient vers les installations de triage de la rue des Hiercheuses.

De l'autre côté des voies, à 10 m de sa logette, Ed

*Nestor Giot*



## Nouvelles

mond voyait l'Osteria\*\*\*. Il profitait du voisinage pour aller y prendre un verre, le travail terminé. Les clients le connaissaient mais sans rien savoir de son passé. Un jour, au cours d'une conversation, il fit part à deux militants communistes de son intention d'adhérer au PCB. Nestor Giot, responsable politique de la section de Marcinelle du parti se remémora cependant avoir eu écho du passé douteux de l'individu. Yvonne Ledoux, secrétaire du commandant du Corps des partisans armés de Charleroi, lui en avait déjà touché un mot.



*Yvonne Ledoux*

Marcel et Robert reprochèrent à Edmond ses activités au sein de la légion. Edmond fit son mea culpa assurant qu'il avait agi en toute bonne foi croyant vraiment les bobards de la propagande allemande au sujet de la défense des valeurs de la civilisation chrétienne. Il disait ignorer tout des atrocités commises par les nazis. Par ailleurs, son éducation l'avait toujours conduit à la défense de la veuve et de l'orphelin. Ses protestations ne convainquirent pas Nestor. Que savait-on de ce qu'il avait pu faire dans les plaines d'Ukraine ? Il était gangrené jusqu'à l'os. Qu'il aille se faire pendre ailleurs ! Cette anecdote montre combien après la guerre, il fallait se méfier des gens qui essayaient de se refaire une virginité.

\*Maurice (John) Hagemans, né en 1914 et décédé en 1942, est un rexiste (à partir de 1936) belge qui a été le dirigeant de la jeunesse rexiste. Il est tombé en Russie au sein de la Légion Wallonie.

\*\* Fourex ; surnom donné ç Léon Degrelle, chef de Rex, parti wallon d'extrême droite

\*\*\*Osteria ; petit restaurant

Nestor Giot parlait d'ailleurs par expérience. Anne de Stachy qui avait tenu un café à la rue du Temple avait, elle aussi, tenté de s'introduire dans le PCB. Elle aurait pu réussir sans la vigilance d'Yvonne Ledoux. Celle-ci montra une photo prise lors du mee-

ting rexiste d'avril 1944 à Charleroi. On y voyait Anne juché sur un tank aux côtés de Degrelle.

Il faut savoir qu'après la défaite de Russie, Degrelle fier de sa croix de fer et désireux de reformer les rangs décimés de la Légion, avait organisé un défilé de ce qui restait de cette troupe, reposée et fournie en matériel neuf remplaçant celui qui pourrissait à l'Est. Le chef de Rex entouré de personnalités du Grand Charleroi, de représentants rexistes, de collaborateurs et des autorités militaires allemandes fut l'hôte de Englebin, le bourgmestre du Gross Charleroi.

Ce dernier, ceint de son écharpe mayorale remercia en termes émus, le chef rexiste et se dit honoré de sa présence à Charleroi. Degrelle souligna la valeur symbolique du défilé et mit en évidence la grande quantité de Carolorégiens qui militaient dans les rangs de la Légion SS Wallonie.

Quelques jours plus tard, le 17 août 1944, Englebin, sa femme et son fils furent abattus à la limite de Courcelles en rentrant chez eux à Trazegnies. D'après nos informations, ce n'était pas une action de la Résistance mais plutôt un règlement de comptes entre la branche dure du parti rexiste et une fraction du parti, plus opportuniste, qui penchait à essayer de se faire pardonner sa collaboration au vu de l'inéluctable avancée des Alliés. Paris était libéré, bientôt ce serait la Belgique.

Déjà des hommes de l'entourage du bourgmestre avaient essayé d'entrer en contact avec la Résistance. De plus, ces assassinats servirent de prétexte à la tuerie du 18 août. Elle permettait aux tueurs de l'extrême droite d'assouvir leur rage envers cette population belge qui n'avait pas voulu les suivre.

Edmond n'était pas le seul banni de chez lui par la justice. Un autre, un réprouvé liégeois également vint travailler aux ACEC où il fut mis longtemps très à l'écart des ouvriers de son équipe.

*Léon Degrelle devant l'hôtel de Ville de Charleroi*





Note : Tcherkassy est une ville de moyenne importance de l'Ukraine sur la rive droite du Dniepr. En 1941, elle comptait 85 000 habitants et abritait une importante industrie tournée vers l'agriculture ( construction de tracteurs et de machines agroalimentaires ainsi que de plusieurs usines textiles. Symbole de la défaite, Tcherkassy restera pour longtemps une pilule amère dans la gorge des rexistes malgré les efforts de Degrelle, réfugié en Espagne d'en faire un moment à sa gloire.

**Roger Nicolas**

### **ECONOMIE.**

## **Sale temps pour les travailleurs (avec ou sans emploi) en Belgique !**



Le 7 mars dernier, le groupe Ahold prenait la décision de faire passer sous franchise les 128 magasins intégrés de la marque Delhaize présents en Belgique. Un nouveau coup d'accélérateur dans la mutation d'un secteur qui se « flexibilise » à outrance et dont les travailleuses sont sans cesse davantage flexibilisées. Un changement de culture dont la Revue Nouvelle s'inquiétait déjà en 2017 en soulignant que « le secteur de la grande distribution est à maints égards un véritable laboratoire des techniques de gestion et de marketing. En particulier, les dispositifs managériaux qui y sont développés sont très rapidement étendus à d'autres segments de la vente au détail et exportés vers d'autres secteurs, comme le secteur des services. D'une certaine manière, ce qu'ont vécu nombre de travailleurs et, surtout de travailleuses de la grande distribution augure de la reconfiguration générale de l'organisation du travail. »

La direction de Delhaize s'est voulue, évidemment, rassurante en soutenant qu'aucun des 9.000 tra-

vailleurs concernés par le passage sous franchise ne perdrait, au final, son emploi. Dans une vidéo envoyée aux membres du personnel de l'enseigne, Xavier Piesvaux, le CEO de Delhaize Belgium, justifiait le plan de franchise au regard des résultats de l'entreprise et tentait de rassurer les employés. «Tous les collaborateurs des supermarchés concernés ayant un contrat avec Delhaize gardent leur emploi et poursuivent leur carrière auprès du futur affilié», affirme-t-il. «Je suis convaincu à 100 % que le plan d'avenir est la seule option pour garantir un futur durable à notre entreprise.»

Il faudrait être bien naïf pour adhérer à ce discours les yeux fermés. En réalité, l'opération de franchisation représente une réduction des coûts visant à augmenter les marges bénéficiaires du groupe. Les organisations syndicales ont d'ailleurs fait leurs calculs. En franchissant, le groupe Ahold Delhaize pourrait à terme multiplier son bénéfice annuel par cinq. Cet objectif serait réalisé par la dégradation progressive des conditions de travail mais surtout par une réduction drastique de l'emploi. Les travailleurs et travailleuses qui refusent catégoriquement ce plan en ont donc parfaitement compris les tenants et aboutissants. La vente par la multinationale hollandaise de ses magasins et de leurs travailleurs vise à maintenir sa politique d'augmentation des dividendes malgré la crise. Dans une étude, les syndicats ont calculé le gain attendu par le groupe en partant du principe que via le jeu de la concurrence, d'ici quelques années, les gérants indépendants devront aligner les conditions de travail et d'organisation sur les AD Delhaize existants, d'une taille équivalente aux magasins intégrés.

Les travailleurs vont, en effet, changer de commission paritaire. Delhaize relève de la commission paritaire 202 (commerce de détails alimentaire) mais la plupart des magasins franchisés relèvent quant à eux de la commission paritaire 201 (commerce de détails indépendants) ou 201.2 (moyenne entreprise d'alimentation). Les juristes affiliés au banc patronal n'ont eu de cesse de rappeler que la franchisation des magasins intégrés constitue un transfert d'entreprise au sens de la convention collective de travail (CCT) 32 bis, c'est-à-dire que les travailleurs de chaque magasin devront être repris avec leur rémunération et leur ancienneté.

Tout irait donc pour le mieux dans le meilleur des mondes. On serait simplement face à un ajustement technique des conditions de travailleurs qui ne justifie en rien les 9 semaines d'actions syndicales.

En outre, nous rappellent les juristes, le transfert ne peut constituer un motif de licenciement, sauf en cas de motifs économiques, techniques ou organisationnels. Nous y voilà donc. L'employeur peut donc librement licencier en raison d'une réorganisation faisant



suite au transfert d'entreprise. Il n'existe donc pas de véritable protection contre le licenciement dans le cadre de la CCT 32 bis.

Enfin, la franchisation pose une vraie question en termes de représentation des travailleurs. La plupart des Delhaize franchisés comptent moins de 50 travailleurs, ce qui ne les contraint pas à l'organisation d'élections sociales. Il n'y aura donc plus de représentation des travailleurs au sein d'un Conseil d'entreprise ou d'un Comité pour la prévention et la protection au travail. Les organisations syndicales ont donc naturellement débrayé le jour de l'annonce du plan de franchisation en organisant des piquets devant les magasins et en bloquant le dépôt de Zellik, ce à quoi la direction de Delhaize a répondu par l'introduction de requêtes unilatérales auprès des tribunaux de première instance en vue de faire lever les piquets par des huissiers de justice puis en obtenant finalement une ordonnance interdisant les piquets de grève devant les dépôts et magasins du groupe.

Cette ordonnance s'inscrit dans une suite de décisions de justice visant à vider le droit de grève de sa raison d'être c'est-à-dire permettre aux travailleurs de s'exprimer et de défendre leurs intérêts dans une relation intrinsèquement hiérarchique, en faisant perdre de l'argent à leurs employeurs.

<sup>1</sup> Grande distribution, dossier spécial de La Revue nouvelle n°6/2017.

<sup>2</sup> Communiqué de presse conjoint CNE, SETCA, CGSLB, 4 mai 2023

<sup>3</sup> Emmanuel Wauters, les réels enjeux en droit social de la saga Delhaize, L'Echo, 31 mars 2023, <https://www.lecho.be/opinions/general/les-reels-enjeux-en-droit-social-de-la-saga-delhaize/10457541.html>

<sup>4</sup> Pour analyse fine des effets de la Convention collective de travail 32 bis, voir la chronique juridique de Jean-François Libotte, publié dans le Droit de l'employé (mai 2023) le mensuel de la Central national des employés, <https://www.lacsc.be/docs/default-source/acv-csc-docsitemap/6000-cen->

[trales/6550-cne/ledroit-mai-23.pdf?sfvrsn=a06be-bce\\_0](https://www.lacsc.be/docs/default-source/acv-csc-docsitemap/6000-cen-trales/6550-cne/ledroit-mai-23.pdf?sfvrsn=a06be-bce_0)

<sup>5</sup> Lire la carte blanche de François Xavier-Lievens publiée à la suite du jugement du tribunal correctionnel de Liège condamnant 17 syndicalistes à de la prison avec sursis suite au blocage filtrant du viaduc de Cheratte en octobre 2015, Grève en Belgique : que dit le droit ? - La Libre

<sup>6</sup> Trends-Tendances, "La pénurie de main-d'œuvre ne va pas disparaître", édition mise en ligne du 19/02/2023.

Car on le sait bien depuis Adam Smith, ce qui produit la richesse des nations, d'un point de vue matériel, c'est le déploiement d'un effort productif par le travail. Le capital, et cela on le sait depuis Karl Marx, qui l'emploie et se verse un dividende à partir d'un surtravail (c'est-à-dire des heures de travail non-rémunérées) n'opère pour sa part qu'à partir d'une convention sociale, la propriété privée des moyens de production garantie par la force répressive de l'appareil d'Etat. Le cas Delhaize nous le rappelle avec plus (ou peut-être autant) de force probante qu'un tract de la gauche radicale.

Pour que ce schéma d'accumulation puisse fonctionner de manière optimale, trois obstacles encombrants doivent être ôtés de la route de Monsieur Capital. Obstacle numéro un : un monde du travail organisé sur une base à la fois collective et revendicative. En effet, l'atomisation des salariés prive ces derniers de la possibilité de se coordonner face au capital dont les marchés financiers sont, de nos jours, le chef d'orchestre, aussi discret que déterminé, homogénéisant la production sociale du point de vue des exigences de rentabilité des facteurs de production. Un salarié isolé et concurrent de tous les autres à n'importe quel point de la chaîne de valeur face à la pression à la plus-value exigée par BlackRock et Cie, voilà la configuration rêvée pour une accumulation débarrassée de toutes sortes d'entraves de nature sociopolitique visant à l'intégrer à des finalités non-économiques (droit à des



conditions de travail de qualité, à une vie de famille le dimanche, par exemple). Plus le travail en tant que facteur de production revêtira les caractéristiques d'une marchandise convocable et révocable à souhait selon les nécessités et désidérata du capital, plus l'accumulation sera facilitée.

Le deuxième obstacle dont le capital doit se défaire, s'il veut s'émanciper des contraintes extra-économiques précitées, se rapporte à une contrainte quantitative relative à la disponibilité de la marchandise-travail. C'est ce à quoi l'on assiste en ce moment en Belgique où pour des raisons démographiques, les nouvelles cohortes de travailleurs ne permettent pas le remplacement des sorties. Il n'est d'ailleurs pas prévu que le problème (pour le capital) de la pénurie de main d'œuvre soit réglé de sitôt chez nous. En cas de raréfaction d'offreurs de force de travail (c'est-à-dire le salariat), les acheteurs de cette dernière (c'est-à-dire le patronat) seront gênés aux entournures dans leurs stratégies expansives, et cela, d'ailleurs, qu'ils soient confrontés ou non à un monde du travail dont les membres



seraient coalisés. En effet, si les « pénuries » de main d'œuvre se manifestent dans une configuration des relations industrielles marquées du sceau de la puissance de l'acteur syndical, des concessions salariales seront exigées de telle sorte que les marges bénéficiaires des entreprises seront limitées. A contrario, en l'absence des syndicats, les entreprises risquent de se retrouver en proie à des difficultés non de valorisation mais de mise en œuvre concrète de la production dans la mesure où elles seront confrontées à une forme de protestation anomique des salariés consistant en d'incessantes vagues de démissions de la part de travailleurs-ses sans cesse à l'affût d'un emploi plus conforme à leurs attentes. On peut, d'ailleurs, raisonnablement anticiper que faute d'un cadre collectif adéquat, ce vote par les pieds de la part du monde du travail ne finisse par déboucher sur un immense paquet de frustrations individuelles. En attendant, il devient difficile pour les entreprises de disposer du volant de main-d'œuvre assurant la continuité du procès productif. Afin de ramener ces grands enfants

de salariés au calme et à l'ordre, rien de tel, dès lors, qu'une diminution de la protection contre le chômage. Ce dernier est, en effet, nécessaire à la perpétuation de l'accumulation en tant qu'armée de réserve industrielle permettant d'organiser une pression à la baisse sur les conditions de rémunération des effectifs de la classe productive occupée dans les liens (somme toute toujours précaires) d'un contrat de travail. Cet arrière-plan théorique permet d'expliquer les appels incessants à une réforme restrictive de l'assurance chômage. Au passage, on notera qu'en ces temps de socio libéralisme triomphant et d'antimarxisme primaire, une réforme, c'est évidemment toujours une régression.

Une fois le mouvement ouvrier mis sur la touche et le marché de l'emploi dérégulé, il subsiste un dernier obstacle à lever pour raffermir l'accumulation en ces temps de tensions sur le marché de la force de travail, Il s'agit de la transmission par l'institution scolaire au sein des classes subalternes et du monde populaire d'une vision critique des rapports sociaux de production inhérents au capitalisme. En fin de compte, moins les programmes dispensés à ce public particulier s'aligneront sur la vision de la société correspondant aux habitus de et intérêts de classe des détenteurs de capitaux, plus ils seront décrits comme dysfonctionnels et inefficients. Les critiques de plus en plus acerbes du Mouvement Réformateur (MR) à l'encontre de la supposée inadéquation de l'enseignement technique aux exigences des entreprises affèrent très nettement à cette nécessité de diminuer les capacités revendicatives des classes populaires.

Décidément, le monde d'après la pandémie a plus qu'un air de ressemblance avec le XIXème, le siècle de Marx dont nous ne sommes, tout bien considéré, peut-être jamais réellement sortis.

(éditorial du n°3/2023 de La Revue Nouvelle)

**Xavier Dupret (économiste à l'ACJJ) & François Reman**

## INTERNATIONAL

*Que l'actuelle guerre en Ukraine ne nous fasse pas oublier le nombre de conflits qui sont survenus depuis l'an 2000 et le nombre de victimes blessées, tuées, traumatisées à vie. (NDLR)*

## Les victimes invisibles : quatre millions six cent mille morts de guerre depuis 2001

Depuis 2010, une équipe de cinquante universitaires, experts juridiques et médicaux de différentes universités, travaillent dans un projet du Watson Institute for International and Public Affairs de l'université américaine,



la Brown University. Ce projet codirigé par deux universitaires de Brown s'appelle Costs of War (les coûts de la guerre). L'équipe publie des rapports réguliers sur le résultat de leurs recherches sur le nombre des victimes et le coût des guerres depuis 2001.

Cette équipe a une telle autorité que le président Biden, dans son discours à la Nation prononcé le 31 août 2021, s'est servi de leurs chiffres sur le coût de la guerre en Afghanistan pour défendre sa décision de se retirer de ce pays : « Nous n'avions plus d'objectif clair dans une mission à durée indéterminée en Afghanistan, a-t-il déclaré, après des coûts que des chercheurs de l'université Brown ont estimé à plus de 300 millions de dollars par jour pendant 20 ans. » (1)

Biden s'est bien gardé de dire un mot sur le nombre de vies perdues. Ou sur la recommandation de Costs of War au « Pentagone et au département d'État américain d'enregistrer et de rendre publics tous les décès et les blessures survenus dans les zones de guerre, y compris ceux des troupes américaines, des contractants (citoyens américains et étrangers), des civils et des combattants de l'opposition ».

Il n'a pas cité non plus ces phrases des Costs of War, qui accompagnent la présentation des chiffres des coûts et des morts en Afghanistan, Irak, Pakistan, Syrie, Yémen, Libye et Somalie : « Même si on ne peut pas attribuer la seule culpabilité de tous les morts à une seule partie, à une seule cause ou à une période en particulier, toutes ces victimes se trouvent dans les pays qui ont vécu les guerres les plus violentes de la part des États-Unis dans leur guerre contre le terrorisme. Les guerres post 9/11 se sont produites dans des pays avec une population à majorité noire ou brune, et sont le plus souvent lancées par les pays avec une histoire de suprématie blanche et islamophobe » (2).

### Les morts directs

Selon le rapport de Costs of War, publié en septembre 2021 à l'occasion du vingtième anniversaire de l'inva-

sion de l'Afghanistan par les États-Unis, le coût de la guerre mondiale contre le terrorisme s'élève à 8 000 milliards de dollars et à 900 000 morts (3).

Plus précisément il s'agit de 897 000 à 929 000 de morts directs à cause des guerres. Ce chiffre comprend les militaires américains, les combattants alliés, les combattants adverses, les journalistes et les travailleurs humanitaires tués par des bombes, des balles ou des tirs. Parmi les 900 000 morts, « il y a plus de 7 000 soldats américains, environ 8 000 sous-traitants (Blackwater et autres, ndr), 73 000 soldats alliés et policiers nationaux en Afghanistan et au Pakistan, et plus de 100 000 soldats alliés sont morts en Irak et en Syrie ». Ajoutons au chiffre des soldats américains tués, dit le rapport, le fait que ce sont surtout des soldats issus des classes populaires pauvres des États-Unis, le fait que « les taux de suicide parmi le personnel militaire actif et les vétérans des guerres de l'après 11 septembre atteignent de nouveaux sommets. Quatre fois plus de militaires américains sont morts par suicide qu'au combat dans les guerres qui ont suivi le 11 septembre. On estime à 30 177 le nombre de décès par suicide. »

Mais il y a aussi les 387 073 civils tués de manière directe et violente. « Collateral damage, comme ils disent. »



### Les morts indirects

En mai 2023, les mêmes experts ont publié le nombre de victimes indirectes depuis 2001. Là, il s'agit d'un chiffre encore plus effarants : 3 600 000 à 3 700 000 millions de personnes sont mortes indirectement dans les zones de guerre de l'après 11 septembre. Selon le rapport, les principales causes des morts indirects sont : l'effondrement économique et la perte de moyens d'existence, la destruction des services publics et des infrastructures de soins, la contamination de l'environnement, les effets à longue durée de la violence et des traumatismes subis.

Et ce n'est pas fini. « Dans vingt ans, nous devrons

encore faire face aux coûts sociétaux élevés des guerres d'Afghanistan et d'Irak », déclarait Stephanie Savell, codirectrice du projet Costs of War et associée principale de recherche à l'Institut Watson. Bien que l'armée américaine se soit retirée de l'Afghanistan en 2021, « aujourd'hui, la question se pose s'il y a un décès qui n'est pas lié aux conséquences de la guerre. Les Afghans souffrent et meurent de causes liées à la guerre à un rythme plus élevé que jamais », note le rapport de Costs of War.

1. <https://www.bostonglobe.com/2021/08/31/metro/biden-cited-brown-researchers-measuring-cost-afghan-war-heres-background/>

2. <https://watson.brown.edu/costsofwar/>

### Et puis il y a les enfants.

Le rapport 2023 met en évidence de nombreuses conséquences à long terme et méconnues de la guerre sur la santé humaine, en soulignant que « certains groupes, en particulier les femmes et les enfants, souffrent le plus de ces impacts continus. Plus de 7,6 millions d'enfants de moins de cinq ans souffrent de malnutrition aiguë dans les zones de guerre de l'après 11 septembre, ce qui signifie qu'ils ne reçoivent pas assez de nourriture, qu'ils dépérissent littéralement jusqu'à la peau et aux os, ce qui les expose à un plus grand risque de décès. En Afghanistan et au Yémen, près de 50 % des enfants sont concernés et, en Somalie, près de 60 % ».

### Victimes effacées...



*L'agent orange tue encore*

Le chiffre de 4,6 millions de morts, victimes directes et indirectes des guerres lancées ou soutenues par les États-Unis et l'OTAN depuis le 11 septembre 2001 (date des attentats de New York, Washington et en Pennsylvanie), que nous dit-il ? Rien. Sauf, peut-être, si on dit ce chiffre à haute voix, lentement, et plusieurs fois. 4 600 000.

Ou si on commence à s'imaginer qui se cache derrière ces chiffres. Un million de familles avec trois enfants ? Des centaines de milliers de soldats. Des milliers de

bébés. Une jeune fille qui rêvait de devenir médecin. Une maman qui allait chercher ses enfants à l'école. Un grand-père qui gardait la maison pendant que ses enfants étaient au travail. Des jeunes mariés qui n'ont pas survécu. Une infirmière qui partait à son service. Un médecin qui rentrait à la maison, épuisé. Des jeunes qui jouaient au foot. Une grand-mère qui allait ramasser du bois.

Le nombre de vies perdues ne contient pas le nombre de malades. L'étude de Costs of War souligne : « Outre le nombre de morts, des millions de civils ont été blessés et ont subi des épreuves incroyables à cause de ces guerres. Pour chaque personne qui meurt d'une maladie parce que la guerre a détruit son accès à l'eau potable et les installations de traitement des déchets, il y en a beaucoup d'autres qui tombent malades ». N'y sont pas compris non plus les enfants nés handicapés. Entre 2007 et 2010, trois ans après les attaques américaines de 2004 sur la ville irakienne de Falloujah, plus de la moitié des bébés nés présentaient des malformations congénitales. Parmi les femmes enceintes, plus de 45 % avaient fait des fausses couches au cours des deux années qui ont suivi les attaques. Des niveaux de radiation de 1 000 à 1 900 fois supérieurs à la normale ont été constatés suite à la contamination par de l'uranium appauvri dans les zones urbaines irakiennes densément peuplées (4) . Des chiffres qui nous rappellent ceux d'autres crimes de guerre commis pendant la guerre du Vietnam où l'aviation de l'armée américaine a déversé, de 1961 à 1971, quelque 80 millions de litres d'herbicides contenant de la dioxine sur 26.000 villages du Sud du Vietnam, avec des impacts extrêmement graves sur l'environnement et la vie humaine : « Soixante ans après la fin de guerre, ce poison tue encore, avec de terribles conséquences. Actuellement, plus de 4,8 millions de Vietnamiens souffrent encore dans leur chair des conséquences de l'agent orange/dioxine. » (5)

3. <https://geopoliticaconomy.com/2023/05/18/us-911-wars-million-deaths-displace/>

4. <https://www.commondreams.org/news/war-on-terror-casualties>

5. <https://lecourrier.vn/agent-orange-dioxine-une-tragedie-qui-perdure-depuis-60-ans/926081.html>

### ... des guerres coloniales qui n'ont pas eu lieu

Les près de cinq millions de victimes depuis 2001 n'ont pas de nom, pas de visage, pas d'histoire. Il n'y a pas eu de procès où ils et elles ont pu exprimer leurs douleurs et témoigner de leurs peines. Au mieux, ils ont pu enterrer leurs proches et ils ont pleuré sur leurs tombes. Et puis, plus rien. Rien que l'absence. Rien que la douleur.

Dans nos pays, on commémore les victimes de la



*Guerre du Vietnam et bombe au napalm*

première et deuxième guerre mondiale et on célèbre « 75 ans de paix et de liberté » en Europe. De nos jours, on se souvient même des massacres commis par la colonisation belge du Congo. Comme si les guerres coloniales d'aujourd'hui au nom de la lutte contre le terrorisme, celles qui sévissent depuis vingt ans n'ont jamais eu lieu, n'ont jamais existé. Comme si ces guerres ne durent pas depuis plus longtemps que les deux guerres mondiales ensemble ? Comme si ces guerres menées par les États-Unis et l'OTAN

*Julian Assange*



n'ont pas provoqué le déplacement de 38 millions de personnes. Soit plus que n'importe quel conflit depuis 1900, à l'exception de la Seconde Guerre mondiale. Et comme dit le rapport de 2021 de Costs of War : « 38 millions est une estimation très prudente. Le nombre total de personnes déplacées par les guerres menées par les États-Unis après le 11 septembre pourrait être plus proche de 49 à 60 millions de personnes, ce qui rivaliserait avec le nombre de personnes déplacées lors de la Seconde Guerre mondiale ».

### **Pourquoi n'avons-nous rien vu, rien entendu ?**

Pourquoi les pancartes et les slogans « Not in my Name » des manifestations de masse du début des années 2000 ont été si vite rangés au placard ? Parce que toute la classe politique de droite ou de gauche et tous les médias occidentaux ont fait en sorte que nos sociétés absorbent ces guerres qui se passaient loin de notre existence occidentale privilégiée. Nous avons tous été entraînés dans l'acceptation d'un concept d'une guerre contre-terroriste mondiale. Ces guerres n'ont en rien changé quoi que ce soit à notre vie quotidienne. L'horreur n'arrivait pas jusque chez nous : grâce aux drones et autres techniques sophistiquées meurtriers, il n'y a pas eu un nombre de soldats occidentaux tués au front comme c'était le cas dans les guerres d'avant.

Au niveau des médias, les États-Unis ont tiré des leçons de la guerre au Vietnam : il n'y a plus d'images comme celles de My Lai ou de Kim Phuc, la fillette, brûlée par le napalm, courant nue sur la route devant des soldats américains. La grande majorité des médias s'est rangée dans les rangs de l'armée étatsunienne, pratiquant le « embedded journalism » (le journalisme incorporé). Quand Julian Assange et Wikileaks ont rendu public ce qui était caché, en publiant des dossiers secrets sur les crimes de guerre commis, ils ont brisé ce carcan. La publication d'une seule vidéo classifiée secrète, filmée et commentée par des pilotes à bord des hélicoptères Apache, du massacre de plus d'une dizaine de personnes, dont deux reporters de Reuters à Bagdad en 2007, créait une onde de choc.

Il y avait la douzaine de morts, mais aussi deux enfants blessés, évacués par les forces terrestres américaines arrivant sur les lieux alors que les hélicoptères Apache continuaient à tourner au-dessus de leur tête. On entend un des pilotes dire : « C'est de leur faute, ils n'ont qu'à ne pas amener leurs enfants au combat ». Ce ne sont pas ceux qui ont commis le crime, mais celui qui l'a dénoncé qui paie le prix fort : Julian Assange se trouve depuis quatre ans à la prison de haute sécurité

de Belmarsh à Londres, en attendant une décision sur son extradition aux États-Unis. Le journalisme incorporé, lui, poursuit son chemin, comme en témoigne la guerre en cours en Ukraine. Une fois que des guerres, comme celle en Afghanistan ou celle de l'Irak, prenaient officiellement fin, toute information sur ce qui se passait après dans ces pays ne nous intéressait plus.

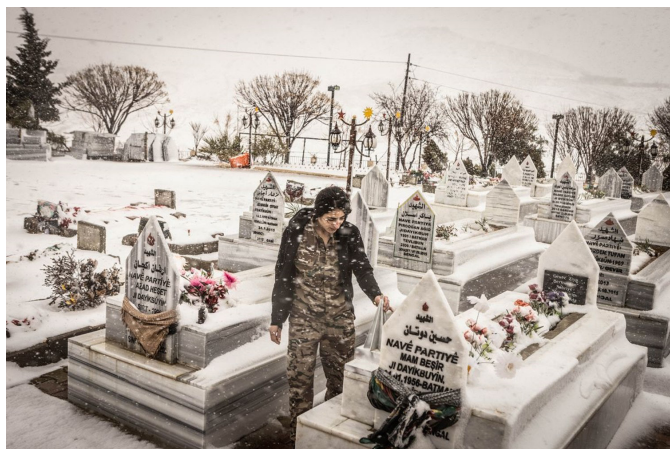
Et pourtant, les victimes, ceux et celles qui ont survécu aux 4,6 millions morts, sont toujours là. Ils et elles attendent notre réponse.

**Luk Vervae**

**Extrait du journal électronique « Le grand soir ».**

### **L'OCCIDENT DOIT-IL S'ENGAGER ET DÉFENDRE LE ROJAVA?**

C'est une véritable guerre que mène la Turquie contre l'administration autonome du Rojava ("l'Ouest" en kurde). Cette région reste pourtant



l'alliée de la coalition internationale contre Daech et garde de nombreux partisans en Europe. Le résultat de l'élection présidentielle turque – Erdogan ou Kılıçdaroglu ? – va peser sur son avenir.

Après avoir combattu et vaincu les fondamentalistes religieux de Daech, les combattantes et combattants des régions du Rojava et du Sinjar paient le prix cher face aux attaques de l'armée turque et de ses alliés. ©JOHANNA DE TESSIERES

**“Si Recep Tayyip Erdogan est réélu et qu'on le laisse faire, nous craignons le pire pour cette expérience démocratique unique”**

L'avis de Pierre Eyben et Virginie Godet, conseil-

lers communaux à Liège (Vert Ardent),

**Dans un de vos écrits, vous soulignez que l'Occident s'est pris de sympathie pour les combattants du Rojava. Pourquoi ?**

Pierre Eyben : De nombreux pays, en Europe et ailleurs, ont été, je pense, impressionnés et heureux de voir des hommes et des femmes se lever contre la barbarie des fondamentalistes religieux. Au-delà de la victoire militaire qui a constitué un tournant, l'image de femmes et d'hommes se tenant la main et dansant sur les toits de la ville de Kobane libérée de Daech avait une puissante portée symbolique. Et dans le même temps, c'était aussi un contre-modèle au régime dictatorial syrien.

**Comment qualifieriez-vous le régime du Rojava ou Kurdistan syrien ?**

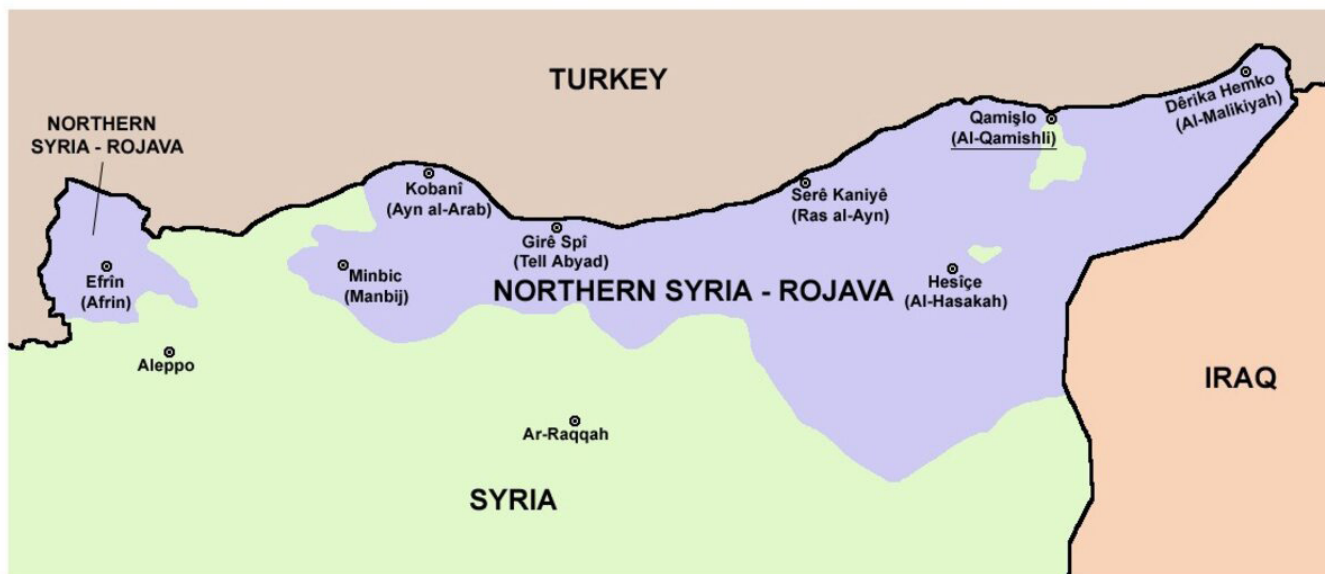
Virginie Godet : L'Autorité autonome du nord et de l'est de la Syrie – AANES – puisque s'étendant désormais au-delà du Rojava proprement dit, applique les principes du confédéralisme démocratique, notamment inspiré du communalisme libertaire et de l'écologie sociale. Cette région autonome est régie depuis 2014 par un Contrat social, sorte de constitution de la fédération qui énonce ses principes de fonctionnement : une démocratie s'organisant depuis une unité de base, la commune, multiculturelle, écologique, où l'égalité des genres est garantie et dont l'économie transitionne vers un modèle coopératif.

**À l'occasion des élections en Turquie, vous attirez l'attention sur le Rojava, pourquoi ?**

P.E. : Parce que cette région située sur le territoire syrien connaît une agression militaire continue de la part du régime d'Erdogan, lequel a aidé des djihadistes à prendre la ville d'Afrin, a envahi une partie du territoire causant d'importants déplacements de population, mène des attaques contre des responsables politiques, mais aussi contre des civils avec des drones, et conduit une guerre de l'eau (environ deux tiers du débit de l'Euphrate ont été détournés) en totale contravention des accords internationaux, guerre qui coûte de nombreuses vies. Si Recep Tayyip Erdogan est réélu et qu'on le laisse faire, nous craignons le pire pour cette expérience démocratique unique.

**Inspirée par le PKK, l'administration autonome du Rojava n'est-elle pas un danger pour l'identité nationale turque ?**

P.E. : Elle constitue un danger pour les nationalistes



parce que c'est la démonstration qu'il est possible de vivre ensemble. Aujourd'hui, l'Autorité autonome est constituée de représentants kurdes, mais également arabes, syriaques, turkmènes, arméniens. Chacun est représenté dans les institutions, peut parler sa langue, pratiquer sa religion s'il en a une, voire sa culture respectée.

V.G. : Et elle constitue également un danger aux yeux des réactionnaires et des tenants d'une société patriarcale, car c'est une société qui prône l'égalité entre hommes et femmes. Mais pour la Turquie, qui est un pays traversé par diverses populations, cette expérience ne constitue pas un danger, c'est au contraire la preuve qu'un autre futur est possible. Et, outre la question kurde, c'est sans doute ce qui énerve le plus le régime d'Ankara.

### **Pourquoi cette région autonome devrait-elle être soutenue par l'Occident ?**

V.G. : Cette région devrait être défendue par tous les pays, d'Occident ou d'ailleurs, qui sont attachés à un idéal démocratique. Lors de notre visite de solidarité d'élus locaux, en mars, nous avons par exemple visité Raqqa, ancienne capitale de Daech libérée en 2017 par les Forces démocratiques syriennes (composées des YPG et YPJ kurdes, mais également de combattants syriens issus d'autres minorités) avec l'appui aérien de la coalition internationale. Nous y avons été accueillis par les deux co-maires, un homme kurde et une femme arabe. Et cette parité est une réalité dans toutes les villes et institutions publiques, sans exception. Quel symbole ! La population de ces régions, les cantons de Raqqa, mais aussi de Membij et de Deir Ezzor est majoritairement arabe, mais elle a décidé d'adopter le même projet politique démocratique et émancipateur.

### **Pourquoi le Rojava séduit-il des militants des verts et de l'extrême gauche qui le soutiennent jusqu'à partir se battre contre l'armée turque et ses alliés ? Quels ressorts idéologiques – voire romantiques – les motivent ?**

P.E. : C'est une véritable révolution qui est en cours. Et, fait unique, c'est une révolution qui s'appuie sur la démocratie locale, et qui intègre pleinement les dimensions féministes et écologiques. Dans l'imaginaire "occidental" précisément, nous sommes ceux qui apportent la démocratie, ce qui est d'ailleurs très discutable. Cette idée, c'est un peu la version relookée d'une chrétienté civilisatrice. Mais dans les faits, on voit que l'expérience démocratique la plus originale de ce siècle est occupée à naître au Moyen-Orient.

V.G. : Comme historienne, je note que c'est aussi au cœur de ce qui fut la Mésopotamie, là où sont nés l'écriture ainsi que l'agriculture et le logement comme nous les connaissons. Défendre le Rojava, c'est donc défendre l'idée que notre démocratie ici, fragile et contestée, devrait sans doute s'inspirer de ce qui est fait là-bas, et notamment le fait d'ancrer la décision démocratique à l'échelle locale, au plus près de nous.

### **3 questions à Gérard Chaliand, géostratège, spécialiste des conflits armés et surtout des conflits irréguliers (guérilla, terrorisme)**

#### **Comment qualifiez-vous le régime de l'autorité autonome du Rojava ?**

Au Rojava, le régime, quelles que soient ses déclarations, reflète en partie des vues proches du PKK, ce qui ne peut que déplaire au régime de Recep Tayyip





Erdogan.

### **Dans le cas du maintien au pouvoir du président Erdogan, que risque le Rojava ? Et dans l'éventualité d'une victoire de son rival Kemal Kılıçda-roglu ?**

Tout semble indiqué qu'Erdogan va rester au pouvoir, ce qui grève l'avenir du Rojava qui ne subsiste que parce que les États-Unis, entre autres, s'opposent à une intervention turque. Cette situation ne durera sans doute pas et en cas de conflit ouvert, la nature du terrain laisse peu de chances au Rojava de mener une résistance prolongée.

### **L'Occident doit-il soutenir, voire défendre le Rojava ?**

En cas de victoire – hautement probable – de Recep Tayyip Erdogan, quel intérêt puissant aurait l'Occident de s'opposer à une éventuelle intervention turque ? Conserver un allié contre les islamistes ? Contrecarrer les ambitions turques ? Il faudra choisir, et les États occidentaux n'ont pas tous les mêmes objectifs, ni les mêmes moyens.

### **Groupes terroristes pour la Turquie, alliés pour l'Occident**

En mars 2023, nos deux collègues Christophe Lamfalussy et Johanna de Tessières revenaient d'un reportage au nord de l'Irak. Dans un de leurs articles, ils s'interrogeaient sur les administrations autonomes du Rojava (nord et est de la Syrie) et

de Sinjar (nord de l'Irak). Parce que ces dernières s'inspirent du PKK (Parti des Travailleurs du Kurdistan d'Abdullah Öcalan), la Turquie ne fait pas de distinction et les qualifie de groupes terroristes. À l'opposé, pour les Européens et les Américains, les Kurdes syriens ont été, depuis le Rojava, les fidèles alliés de la coalition internationale contre Daech tandis que l'administration autoproclamée de Sinjar comprend surtout des yézidis, victimes du génocide mené par Daech.

Concernant le PKK lui-même, la question est devenue complexe. La Turquie a convaincu les États-Unis (1997) puis les Européens (2000) d'inscrire ce mouvement autonomiste kurde sur la liste des groupes terroristes. Mais en 2019, la Cour de cassation belge a considéré que le groupe n'était pas terroriste, mais un groupe armé et, qu'à ce titre, le droit international humanitaire – et non le droit pénal – s'appliquait à lui.

**Thierry Boutte**  
**Extrait de La Libre**

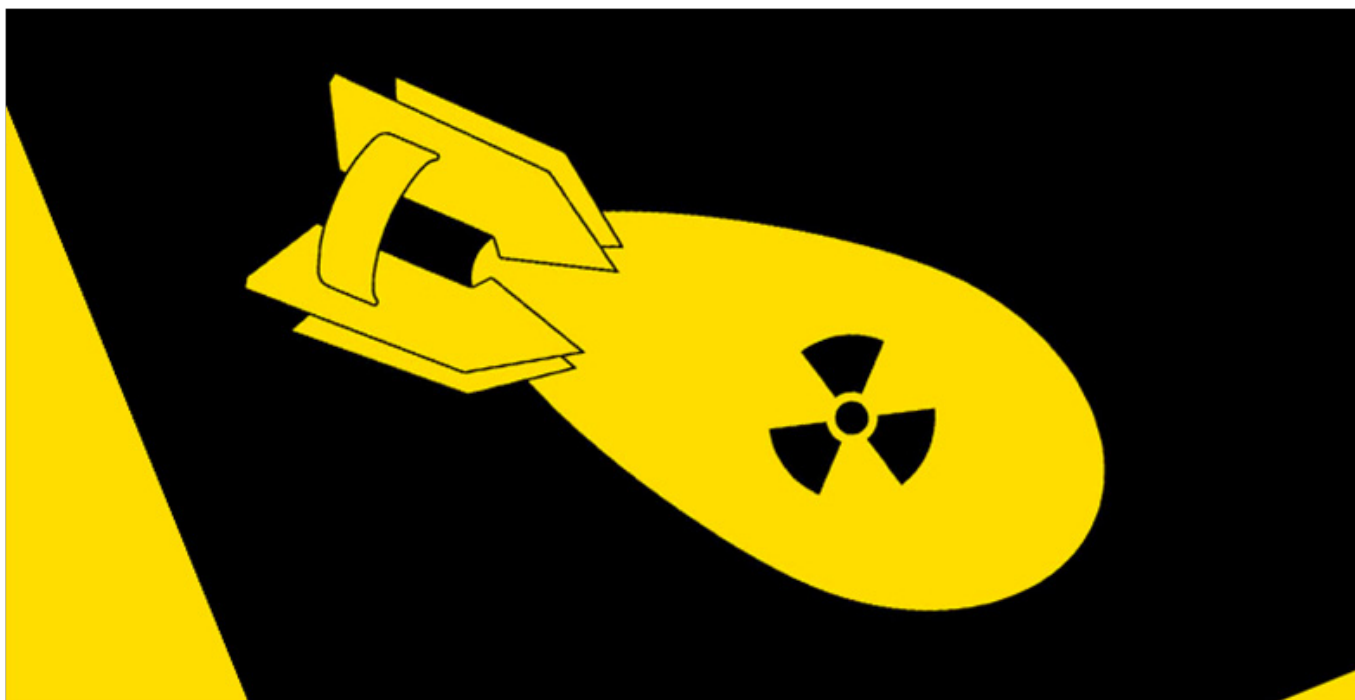
---

## **LIBRES PROPOS**

### **Morale, humanisme et bombe atomique**

Hiroshima et ensuite la ville de Nagasaki!

*« La cible la plus désirable serait une usine d'armements vitale, entourée par des habitations ou-*



*vrières ... »*

Au lendemain de la mort de Franklin Roosevelt (12 avril 1945), son successeur, Harry Truman, mit en place un comité, dénommé Comité Interim, présidé par Stimson, chargé de discuter de l'utilisation de la bombe atomique en cours de construction contre le Japon et du contrôle international éventuel de l'énergie atomique. Ce comité comportait une sous-commission scientifique de quatre savants fameux : Robert Oppenheimer, Enrico Fermi, Lawrence et A. H. Compton.

Lors de sa réunion du 31 mai 1945, le comité en séance plénière, y compris sa sous-commission scientifique, discuta rapidement de la possibilité d'effectuer une démonstration de la bombe atomique dans une zone expérimentale avant de l'utiliser sur une région habitée du Japon. Après un certain nombre d'objections avancées contre cette idée, le comité adopta la position suivante :

*« Nous ne pourrions donner aucun avertissement aux Japonais ; nous ne pourrions pas nous concentrer sur une zone civile, mais nous devrions chercher à créer une impression psychologique profonde sur le plus grand nombre d'habitants possible. »*

En conséquence de quoi, le comité considéra que « la cible la plus désirable serait une usine d'armements vitale, employant un grand nombre d'ouvriers et entourée à proximité par des habitations ouvrières » (1).

Un petit groupe de savants, dont le prix Nobel de physique, James Franck, et le physicien Leo Szilard, reprit à son compte la proposition d'une pre-

mière explosion de la bombe atomique à titre de démonstration sur une zone expérimentale, en présence de représentants des Nations unies, qui en rendraient les résultats publics et décideraient de son utilisation ou non contre le Japon, ainsi prévenu des effets de l'engin. Les quatre savants de la sous-commission scientifique, partisans, on l'a vu, de lâcher la bombe sur une vaste concentration ouvrière, rejetèrent cette idée en affirmant :

*« Nous ne pouvons proposer aucune démonstration technique susceptible de mettre fin à la guerre ; nous ne voyons aucune alternative acceptable à l'usage militaire direct (2). »*

David Holloway, l'auteur d'un ouvrage remarquable par la richesse de ses informations, *Stalin and the Bomb* (3), où l'on peut trouver les deux citations ci-dessus, ajoute : « Le 21 juin, le Comité Interim réaffirme sa recommandation précédente : la bombe devait être utilisée dès que possible, sans avertissement et contre une usine d'armements entourée de maisons ou d'autres constructions tout à fait susceptibles d'être endommagées (4). »

*« Sans avertissement » : uniquement pour éviter que les habitants ne quittent leurs maisons et les ouvriers leurs usines : la DCA et l'aviation japonaises étaient en effet alors incapables d'intercepter les bombardiers lourds américains.*

Ajoutons un détail, qui complète le tableau : à l'époque où ces discussions se mènent, la capacité de production de l'industrie japonaise tout entière, y compris celle des usines d'armement pilonnées par l'aviation américaine, est tombée à un niveau très bas, si bas qu'un influent « par-

ti de la paix » (c'est-à-dire de la capitulation), considérant à juste titre que la guerre est irrémédiablement perdue pour le Japon, se développe alors dans les cercles gouvernementaux japonais et ne met à la capitulation qu'une seule et unique condition : maintenir intacts la place et le rôle de l'empereur du Japon. Ce dernier lui-même se rallie à cette position (avec cette seule et unique condition concernant sa précieuse personne) après Hiroshima et Nagasaki. Les quelque 400 000 morts des deux bombardements lui font comprendre que la guerre est bien perdue, mais ne l'amènent nullement à céder sur l'essentiel : sa place personnelle.

**J.J. Marie in « Les Cahiers du Mouvement Ouvrier, numéro 10, Juin 2000 »**

(1) Citation extraite de l'ouvrage de Martin Sherwin, qui contient les comptes rendus des réunions de ce comité : *A World destroyed*, New York, Vin tage Books, 1977, p. 302. David Holloway, *Stalin and the Bomb*, Yale University Press, New Haven and London, 1994, p. 120.

(2) Sherwin, op. cit., p. 305, et David Holloway, op. cit., p. 121.

## Toujours plus «inclusif» : la Belgique veut supprimer la mention du «genre» sur les cartes d'identité

Notre secrétaire d'État à l'Égalité des genres nous a préparé un avant-projet de loi particulièrement ambitieux en la matière, visant à supprimer la mention du genre sur la carte d'identité. Et ça c'est bizarre, parce qu'en fait, j'ai vérifié, et mon « genre » n'apparaît nulle part sur ma carte d'identité. Par contre, il est bien indiqué : « Sexe/Sex : F ». Mais je sens bien que je me braque sur des détails...

En Belgique, on a une secrétaire d'État à l'Égalité des genres. C'est comme l'égalité des sexes, mais sans gros mot dedans. Parce que « sexe », c'est cochon, vous comprenez : ça évoque tout de suite des parties de jambes en l'air et autres amusements enfants non-admis. Tandis que « genre », c'est innocent et inclusif : on passe sans transition de l'alcôve à l'académie, et les enfants peuvent arrêter de se cacher les yeux avec leurs petites mains potelées – oui, celles au travers desquelles ils regardaient juste avant.

Bref, notre secrétaire d'État à l'Égalité des genres, de concert avec les ministres de l'Intérieur et de



la Justice, nous a préparé un avant-projet de loi particulièrement ambitieux en la matière, visant à supprimer la mention du genre sur la carte d'identité. Et ça c'est bizarre, parce qu'en fait, j'ai vérifié, et mon « genre » n'apparaît nulle part sur ma carte d'identité. Par contre, il est bien indiqué : « Sexe/Sex : F ».

Mais je sens bien que je me braque sur des détails : l'intention, en effet, était bien de supprimer ce F ou ce M, et ce pour répondre à un arrêt de la Cour constitutionnelle du 19 juin 2019, selon lequel on ne peut obliger les individus qui ne se sentent ni hommes ni femmes à accepter un enregistrement qui ne correspond pas à leur identité de genre, telle qu'ils la ressentent intimement.

Et ça, c'est vrai que c'est un argument de poids. D'ailleurs, j'aimerais que le législateur prenne note de ce que mon ressenti intime n'a que fort peu à voir avec la description froide et quasi désincarnée de ma personne, telle qu'elle figure sur ma carte d'identité. Déjà, je tire la gueule – bien obligée, puisque la loi m'interdit de sourire –, ce qui me donne un air de reprise de justice, alors que je suis d'un naturel très souriant. Plus grave : je suis assignée « Belge », et c'est même écrit en majuscules, comme si cette information revêtait une importance capitale, alors que mon identité intime, mon pays vécu, ce serait plutôt la République, laïque et indivisible.

Mais j'entends bien qu'une fois encore je m'égare, et que bien sûr, c'est pas pareil. Et d'ailleurs, soyons clairs : moi, ça m'est un peu égal, cette histoire de sexe – pardon : de genre – sur les cartes d'identité. À quoi ça sert, de toute façon, si ce n'est au préposé au guichet d'une administration lorsqu'il ne sait pas très bien s'il doit dire « Monsieur » ou « Madame », et qui pouvait jusqu'ici s'éviter l'embarras de demander en glissant un œil furtif sur ladite carte d'identité ?

Mais du coup, ce que je ne comprends pas très bien, c'est en quoi ça va régler le problème des non-binaires et autres genre fluide : le furtif coup

d'œil ne révélera plus rien, ou devra se diriger vers le prénom... en espérant ne pas tomber sur un(e) Dominique, Alix, Nikita ou Lou, ce qui nécessiterait de passer à un examen moins furtif, donc plus intrusif, de la personne qu'on a en face de soi, avant d'oser un timide « Monsieur » ou « Madame », qui risquera de tomber à côté, suscitant une nouvelle souffrance.

Et c'est là qu'on se dit que nos amis communistes avaient quand même du génie : qu'on s'appelle tous « Camarade » et qu'on n'en parle plus !

**Par Nadia Geerts**

## **Voyages pas chers chez RYANAIR ? Qui paie la note ?**

C'est vrai que Ryanair fait des offres intéressantes et bon marché aux personnes qui souhaitent voyager aux quatre coins d'Europe ou ailleurs. Mais comment la compagnie aérienne irlandaise qui engrange des superbénéfices s'y prend-t-elle pour à la fois remplir les poches des actionnaires et offrir un transport aussi bon marché aux voyageurs ? Les voyageurs aériens sont-ils les seuls à contribuer à la réussite financière de Ryanair ? Assurément non.

Nous qui ne voyageons jamais avec cette compagnie low coast au départ de Charleroi, pardon Brussels Shout Airport Charleroi (une appellation bien de chez nous), nous contribuons à offrir un billet d'avion à bon compte. Pour occuper l'aéroport de Charleroi, Ryanair bénéficie d'un prix avantageux de la part de la Région Wallonne. Une ristourne accordée par Serge Kubla (MR) à l'époque où il était administrateur de l'aéroport de Charleroi.

Nous, en échange, sommes réveillés chaque matin dès poltron minet et incommodés jusque tard le soir car les zincs passent juste au-dessus du toit de notre immeuble. Dernièrement, la Région Wallonne a été condamnée par l'Union Européenne pour avoir accordé des subventions détournées à la compagnie irlandaise. Et qui va payer cette amende de 15 millions d'euros ? L'ensemble des contribuables wal-

lons dont certains comme nous n'ont jamais mis les pieds dans un avion de Michael O Leary, le patron de Ryanair...

Mais il n'y a pas que le contribuable wallon qui sponsorise le billet d'avion et engraisse les actionnaires de Ryanair... Dans le quotidien « Le Soir », un jeune pilote de chez Ryanair, sous couvert d'anonymat témoigne de son chemin de croix pour percevoir un salaire brut de 1 800 euros ! Nous le nommerons Michael (prénom d'emprunt). Il parle entre autres de «la discipline de la peur, de survie grâce à la carte de crédit». Sur les dix premiers mois chez Ryanair, Michael a perçu... «3 750 euros brut «! Fort d'une licence de pilote, il arrive chez Ryanair en 2015. «Enfin pas directement, j'ai dû signer chez une entreprise intérimaire», Mc Ginley Aviation qui a un contrat de service chez Ryanair. «Cette société m'a fait signer un contrat avec deux autres pilotes que je ne connais pas. Officiellement, je suis donc indépendant...»

Des sociétés qui sont gérées par un comptable qui prélève mensuellement 169 euros pour ses services. Des frais, des sommes à déboursier, Michael en a des tonnes à raconter, pour une carrière d'à peine un an. L'entretien d'embauche, il faut le payer. «Ils ont beau dire que ce n'est pas vrai, c'est plus de 300 euros, en plus du voyage aller/retour et de l'hôtel, ça fait plus de 700 euros au total.» Le badge qui donne accès aux aéroports, c'est 250 euros pour cinq ans. L'uniforme : 300 euros. Ce qui n'est rien par rapport à la formation Boeing 737, dispersée en différents endroits, pour lesquels il faut donc payer l'hôtel les taxis... «J'avais déjà un loyer, un prêt à rembourser pour ma formation, j'ai dû refaire un emprunt familial.» Et partout, visiblement, un système de rabaissement des jeunes qui débarquent. «Il y a des exercices de sauvetage en piscine, on doit payer deux euros d'entrée à la piscine alors qu'on paye la formation 29.500 euros ! qui coûte moins de 20.000 ailleurs...»

Les impôts des salaires de Michael seront prélevés, non en Belgique mais en... Irlande tandis que les montants versés aux actionnaires de Ryanair seront planqués dans des paradis fiscaux...

**Freddy Guidé**



**RYANAIR**  
THE LOW FARES AIRLINE